MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 8 octobre 2026,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence du Maire, M. Jean Teurnier.

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents	*Pouvoirs*
TEURNIER	Jean	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine		x		*Pierrick BABONNEAU*
BABONNEAU	Pierrick	x			
BONNET	Morgane	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
MALTETE	Philippe	x			
SEYEUX	Jean-Michel	x			
PADIOLEAU	Anne		x		*Ophélie BLAIS*
MASSE	Sylvain	x			
LAURENT	Magali	x			
MACE	Sandrine	x			
GABILLEAU	Christelle	x			
BLAIS	Ophélie	x			
LINO	Stéphane		x		
KERVICHE	Julien	x			
LEDENVIC	Eloise	x			
LAMBERT	Evan	x			
GROLLEAU	Joël	x			
KERBIRIOU	Stéphanie			x	
CHATILLON	Davy	x			
GOUIN	Cécile	x			

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation	**02/10/2026**
Secrétaire de séance	**Cécilia KERMARREC**
Début de séance	19h00
Fin de séance	20h30

Accusé de réception en préfecture
044-214400327-20261008-DEL-081026-001-DE
Date de réception préfecture : 15/10/2026

Numéro	DEL_081026_001_Tableau effectifs ATSEM	**Tableau des effectifs - ATSEM**
Nomenclature		

Considérant le besoin d'anticiper le départ à la retraite d'une ATSEM à compter du 31 janvier 2027 ;

Considérant le besoin de réajuster le tableau des effectifs, notamment au niveau des quotités horaires des ATSEMS en poste, répondant par la même à leurs souhaits d'augmenter leurs quotités horaires ;

Considérant le besoin d'assurer la continuité du service suite à ce départ ;

Considérant l'avis favorable au CST du 5 octobre 2026 ;

Il est proposé au Conseil municipal de :

- faire évolution des quotités à compter de septembre 2027 de la manière suivante :
  1 quotité à 28,51 h/semaine annualisées
  1 quotité à 31,08 h/semaine annualisées
- remplacer ce départ afin d'assurer la continuité du service en diffusant une annonce de recrutement pour un poste à 33 h/semaine, pour la période suivante :
  Du 11 janvier 2027 au 2 juillet 2027 : 33 h/semaine
  De septembre 2027 à août 2028 : 28,13 h/semaine annualisées

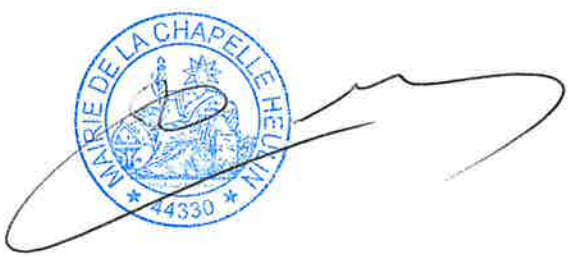
Il est précisé que la période Janvier à Août 2027 va permettre aux agents de jauger de la faisabilité et de réajuster éventuellement cette projection.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de faire évoluer 1 quotité **à 28,51 h/semaine annualisées à compter de septembre 2027**
- de faire évoluer 1 quotité **à 31,08 h/semaine annualisées à compter de septembre 2027**
- de diffuser une **annonce de recrutement** pour un poste à **33 h/semaine**, pour la période suivante :
  du 11 janvier 2027 au 2 juillet 2027 : 33 h/semaine
  de septembre 2027 à août 2028 : 28,13 h/semaine annualisées

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 8 octobre 2026
Pour copie conforme
Le Maire,
Jean TEURNIER

Le secrétaire de séance,
Cécilia KERMARREC





Accusé de réception en préfecture
044-214400327-20261008-DEL-081026-001-DE
Date de réception préfecture : 15/10/2026